



Compte-rendu
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11/02/2020 à 20 h

De la commune de **CREMPIGNY BONNEGUETE**

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 11 Présents : 08 Votants : 10 Procuration : 02	Le Conseil Municipal de la Commune de CREMPIGNY BONNEGUETE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain ROLLAND <u>Date de la convocation</u> : 04/02/2020
<u>Présents</u> : ARACIL Yvon -- CRAWLEY Kevin -- CHARVET Claudette-- COMBEPINE Ghyslaine -- DELAHAYE Sandrine -- DUFOURNET Sandra-- MOINE Jean-Luc -- ROLLAND Alain. <u>Absents excusés</u> : -- BILLIAUX Bruno -- GALLET Amarande (pouvoir donné à Mme Dufournet Sandra) – SONDARD Joël (pouvoir donné à M. Rolland Alain). Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer. M.MOINE Jean-Luc a été nommé secrétaire de séance.	

Le procès-verbal du 14/01/2020 est accepté par les élus présents.

OBJET
<u>Séance publique</u> • Délibération travaux Electricité logement n°2 • Délibération parking maison communale • Colonnes ordures ménagères <u>Questions diverses</u> • Boîte à livres • Recensement

SEANCE PUBLIQUE :

DELIBERATION TRAVAUX LOGEMENT N° 2

Délibération 2020/02/01

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux du 2° logement à la maison communale avancent. Il est nécessaire de continuer les travaux et propose de réaliser les travaux d'électricité. Après étude et discussion, le conseil municipal décide :



2019/

Pour : 09 contre : 00 abstention : 01

- **D'approuver** le devis de l'entreprise PACK ELEC dont le montant total des travaux s'élève à **12305.36 € HT**.
- **De donner** autorisation au Maire pour signer le devis et toutes pièces afférentes à ce dossier.
- **De prévoir cette somme au Budget primitif de 2020.**

DELIBERATION TRAVAUX PARKING ARRIERE MAISON COMMUNALE

Exposé : Il est rappelé qu'une demande de subvention a été faite (cdas 2019) pour les travaux de parking de la maison communale et que 40% du montant des travaux peut être versé. Après consultation des différents devis et débat, il est décidé de reporter ce point, faute d'accord entre les élus.

COLONNES ORDURES MENAGERES

Suite à la réévaluation des coûts nécessaires à l'implantation de conteneurs semi-enterrés, les deux solutions suivantes sont proposées aux communes :

- Equiper les points de collecte par des colonnes aériennes métalliques pour les ordures ménagères, de façon à réduire les coûts. Ces contenants ont la même contenance que les conteneurs semi-enterrés et leur collecte est réalisée de la même manière. Vous trouverez ci-joint une photo pour illustrer. Nous avons mis de tels équipements au plan d'eau de Rumilly par exemple. Avec cette solution alternative, le montant des travaux à la charge de la commune serait réduit par rapport aux conteneurs semi-enterrés.

OU

- Equiper les points de collecte de conteneurs semi-enterrés comme envisagé initialement. Avec cette solution, le montant restant à la charge de la Commune est désormais estimé à 22 715 € TTC (contre 18 900 € prévus initialement).

Il est décidé d'attendre d'avoir le coût réel des colonnes d'Ordures Ménagères

Questions diverses

Boîte à livres

La boîte à livres a été mise en place et est ouverte au public.

Recensement de la population

Le recensement de la population s'est très bien déroulé. Merci à l'agent recenseur, aux habitants de la commune pour votre accueil chaleureux et votre participation.

Fin de séance : 21 h40

Prochaine séance : le Mercredi 26 février 2020 à 19h30



Compte-rendu
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11/02/2020 à 20 h

De la commune de **CREMPIGNY BONNEGUETE**

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 11 Présents : 08 Votants : 10 Procuration : 02	Le Conseil Municipal de la Commune de CREMPIGNY BONNEGUETE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain ROLLAND <u>Date de la convocation</u> : 04/02/2020
<u>Présents</u> : ARACIL Yvon -- CRAWLEY Kevin -- CHARVET Claudette-- COMBEPINE Ghyslaine -- DELAHAYE Sandrine -- DUFOURNET Sandra-- MOINE Jean-Luc -- ROLLAND Alain. <u>Absents excusés</u> : -- BILLIAUX Bruno -- GALLET Amarande (pouvoir donné à Mme Dufournet Sandra) – SONDARD Joël (pouvoir donné à M. Rolland Alain). Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer. M.MOINE Jean-Luc a été nommé secrétaire de séance.	

Le procès-verbal du 14/01/2020 est accepté par les élus présents.

OBJET
<u>Séance publique</u> • Délibération travaux Electricité logement n°2 • Délibération parking maison communale • Colonnes ordures ménagères <u>Questions diverses</u> • Boîte à livres • Recensement

SEANCE PUBLIQUE :

DELIBERATION TRAVAUX LOGEMENT N° 2

Délibération 2020/02/01

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux du 2° logement à la maison communale avancent. Il est nécessaire de continuer les travaux et propose de réaliser les travaux d'électricité. Après étude et discussion, le conseil municipal décide :



2019/

Pour : 09 contre : 00 abstention : 01

- **D'approuver** le devis de l'entreprise PACK ELEC dont le montant total des travaux s'élève à **12305.36 € HT**.
- **De donner** autorisation au Maire pour signer le devis et toutes pièces afférentes à ce dossier.
- **De prévoir cette somme au Budget primitif de 2020.**

DELIBERATION TRAVAUX PARKING ARRIERE MAISON COMMUNALE

Exposé : Il est rappelé qu'une demande de subvention a été faite (cdas 2019) pour les travaux de parking de la maison communale et que 40% du montant des travaux peut être versé. Après consultation des différents devis et débat, il est décidé de reporter ce point, faute d'accord entre les élus.

COLONNES ORDURES MENAGERES

Suite à la réévaluation des coûts nécessaires à l'implantation de conteneurs semi-enterrés, les deux solutions suivantes sont proposées aux communes :

- Equiper les points de collecte par des colonnes aériennes métalliques pour les ordures ménagères, de façon à réduire les coûts. Ces contenants ont la même contenance que les conteneurs semi-enterrés et leur collecte est réalisée de la même manière. Vous trouverez ci-joint une photo pour illustrer. Nous avons mis de tels équipements au plan d'eau de Rumilly par exemple. Avec cette solution alternative, le montant des travaux à la charge de la commune serait réduit par rapport aux conteneurs semi-enterrés.

OU

- Equiper les points de collecte de conteneurs semi-enterrés comme envisagé initialement. Avec cette solution, le montant restant à la charge de la Commune est désormais estimé à 22 715 € TTC (contre 18 900 € prévus initialement).

Il est décidé d'attendre d'avoir le coût réel des colonnes d'Ordures Ménagères

Questions diverses

Boîte à livres

La boîte à livres a été mise en place et est ouverte au public.

Recensement de la population

Le recensement de la population s'est très bien déroulé. Merci à l'agent recenseur, aux habitants de la commune pour votre accueil chaleureux et votre participation.

Fin de séance : 21 h40

Prochaine séance : le Mercredi 26 février 2020 à 19h30